



## «Que souhaitez-vous dire aux employé-e-s de la Confédération qui se font du souci pour leur emploi et leur avenir?»

Conversation entre le conseiller fédéral Ueli Maurer et la secrétaire générale Maria Bernasconi

Interview:  
Maria Bernasconi

**En tant que conseiller fédéral, que signifie pour vous le service public?**

Ueli Maurer: *comme pour beaucoup de monde, le service public fait pour moi partie intégrante de la Suisse. Il fournit d'excellentes infrastructures, il est efficace en comparaison avec l'étranger et constitue un important pilier pour le succès économique de la Suisse.*

**De votre point de vue, le Parlement a-t-il aussi un rôle d'employeur et si oui, prend-il au sérieux son devoir?**

Les rôles sont clairement définis: le Conseil fédéral est l'employeur et, en tant que tel, est responsable vis-à-vis du personnel de la Confédération. A travers le budget, le Parlement définit les moyens financiers pour les employé-e-s fédéraux, et peut ainsi piloter la politique du personnel du Conseil fédéral.

**Que souhaitez-vous dire aux employé-e-s de la Confédération qui se font du souci pour leur emploi et leur avenir?**

L'administration fédérale reste une employeuse très attractive, offrant d'excellentes conditions d'embauche et possibilités de développement. Mais il faut garder la mesure, notamment en remettant de temps en temps en question les conditions d'embauche, et en examinant si elles sont encore d'actualité.

**Quel sera l'impact des mesures d'économie décidées et à venir sur les prestations de l'administration fédérale? Prévoyez-vous des coupes dans les prestations? Si oui, dans quels domaines?**

Il est trop tôt pour répondre de manière définitive. Lors de la session d'automne, le Parlement traite des mesures déjà décidées (programme de stabilisation 2017–2019). Pour évaluer les futures mesures d'économie, il faut attendre les développements de la politique financière.

**Le personnel de la Confédération doit-il renoncer définitivement aux augmentations salariales, vu qu'elles sont refusées même lorsque les comptes bouclent sur des résultats positifs?**

Si la santé financière de la Confédération s'améliore, en cas de renchérissement ou si le marché du travail exige une hausse générale des salaires, le Conseil fédéral devra réagir. Actuellement, aucun de ces facteurs n'appelle une réaction. Depuis deux ans, le taux d'inflation est négatif, la Confédération doit se serrer la ceinture et l'administration fédérale est concurrentielle sur le marché du travail.

**Que souhaitez-vous à l'APC?**

Que notre collaboration soit bonne, ouverte et juste. C'est dans le dialogue ouvert qu'émergent les meilleures solutions.